

L'ESSENTIEL MERCANTOR GOLD® L'HERBICIDE MULTI CULTURES



syngenta®



• Composition :

960 g/l de S-métolachlore,
HRAC 15 (F3)

• Formulation :

Concentré émulsionnable (EC)

• Dose homologuée :

- betterave industrielle et fourragère : 0,6 l/ha
- maïs (grain, fourrage) : 1,04 l/ha/an*
- sorgho, millet, moha : 1,04 l/ha/an*
- tournesol, soja : 1,04 l/ha/an*
- haricots verts, pois mange-tout, flageolets : 1,4 l/ha (dose max recommandée : 1,3 l/ha)

• Nombre maximum

d'application : 1 par an

• DAR :

- 90 jours : betteraves, maïs, sorgho, millet, moha, tournesol, soja
- 60 jours : haricots verts, pois mange-tout, flageolets

• ZNT organismes aquatiques :

- 20 m** dont DVP 5m pour maïs, sorgho, millet, moha, tournesol, soja et betteraves
- 5 m dont DVP recommandé de 5 m pour haricots verts, pois mange-tout et flageolets

• DRE : 48 heures

* Ne pas dépasser la dose annuelle de 1 000 g de S-métolachlore par hectare.

**Peut-être réduite à 5 m selon l'arrêté en vigueur.

ATTENTION

• Ne pas appliquer de produit à base de S-métolachlore sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains.

• **MERCANTOR Gold n'est pas recommandé sur les périmètres d'aires d'alimentation de captage d'eau prioritaires et les zones sensibles.**

BÉNÉFICES AU CHAMP

- **MERCANTOR Gold®** est un herbicide maïs efficace sur un large spectre de graminées et certaines dicotylédones.
- L'effet anti-germinatif de **MERCANTOR Gold®** permet le contrôle des levées échelonnées des adventices sensibles notamment les graminées annuelles estivales : panics, sétaires, digitales.
- La persistance d'action en conditions normales d'humidité du sol est de 4 à 6 semaines.



Panic pied-de-coq



Sétaire verte



Digitaire sanguine

SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES ADVENTICES À MERCANTOR Gold À LA DOSE DE 1,04 l/ha

GRAMINÉES ANNUELLES		DICOTYLÉDONES ANNUELLES	
Digitaire sp.	Moyennement Sensible (>70%-85%)	Amarante réfléchie	Moyennement Sensible (>70%-85%)
Panic pied-de-coq	Moyennement Sensible (>70%-85%)	Chénopode blanc	Peu Sensible (>50%-70%)
Sétaire sp.	Moyennement Sensible (>70%-85%)	Géranium disséqué	Très Sensible (>95%)
Pâturin annuel	Très Sensible (>95%)	Lamier pourpre	Peu Sensible (>50%-70%)
Ray-grass	Peu Sensible (>50%-70%)	Matricaire sp.	Moyennement Sensible (>70%-85%)
		Mercuriale annuelle	Peu Sensible (>50%-70%)
		Morelle noire	Peu Sensible (>50%-70%)
		Mouron des oiseaux	Peu Sensible (>50%-70%)
		Renouée persicaire	Peu Sensible (>50%-70%)
		Séneçon commun	Peu Sensible (>50%-70%)
		Véronique de Perse	Très Sensible (>95%)

- Très Sensible (>95%)
- Sensible (>85%-95%)
- Moyennement Sensible (>70%-85%)
- Peu Sensible (>50%-70%)
- Insuffisant (<50%).

DÉMARCHE VOLONTAIRE ET PROACTIVE POUR PROTÉGER LES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE :

Au-delà du respect des mesures réglementaires et en fonction de l'enjeu eau de la parcelle, les recommandations pour **MERCANTOR Gold** sont les suivantes :

PÉRIMÈTRES D'AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES PRIORITAIRES ET ZONES SENSIBLES

- **Ne pas utiliser Mercantor Gold.**
- Un diagnostic parcellaire est recommandé pour évaluer les risques et définir les mesures de prévention.
- En complément de techniques alternatives (ex. : *faux semis*, *désherbage mécanique*...), si possible préférer l'utilisation d'herbicides de post-levée.

PARCELLES EN DEHORS DES AIRES DE CAPTAGES PRIORITAIRES ET ZONES SENSIBLES

- La dose maximum recommandée de **MERCANTOR Gold** sur maïs grain, maïs fourrage, millet, moha, tournesol, soja et sorgho est de 1,04 l/ha/an soit 1 000 g/ha/an de S-métolachlore.
- Pour les parcelles à proximité d'un point d'eau de surface :
 - en prélevée, privilégier le désherbage sur le rang.
 - sur maïs grain et maïs fourrage, préférer la post-levée précoce entre 0,9 et 1,04 l/ha.

SUR TOUTES ZONES ET TOUTES CULTURES

- Utiliser des buses homologuées réduction de dérive à la pression recommandée.
- En bordure de points d'eau, implanter un DVP de 5 m minimum.

Utiliser  **OptiBuse** .

Pour vous accompagner dans l'utilisation responsable des herbicides :



Un outil gratuit pour vous informer facilement sur les conditions d'emploi des herbicides à la parcelle.

www.syngenta.fr/quali-cible



Une application pour choisir la buse homologuée qui vous convient !

Disponible gratuitement sur



Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.
N° d'agrément MPO2249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

MERCANTOR GOLD® - AMM N° 9800182 - Composition : 960 g/l S-métolachlore * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection pendant les phases de mélange, chargement et l'application. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs », « tournesol » et « soja ». SPe2 Pour protéger les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains SPe3 Pour protéger les eaux de surface, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages « ananas », « canne à sucre », « haricots et pois écosés frais », « haricots et pois non écosés frais » et « porte graine ».

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel gratuits

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.